

TAILLE ET SOINS DES ARBRES

CERTIFICAT DE SPECIALISATION

OBJECTIFS

Action financée par la Région Centre – Val de Loire

Le CS Taille et Soins des arbres forme des Elagueurs, des Elagueurs taille douce et des Elagueurs-Grimpeurs. La finalité de cette formation est l'insertion professionnelle.

Le CS Taille et Soins des Arbres permet également la poursuite d'étude vers un CS Gestion des Arbres d'Ornement (CS GAO) ou par des formations de courte durée sur la pathologie, l'expertise et la gestion de l'arbre (Atelier de l'Arbre).

Le site de l'EPLFPA de Tours-Fondettes Agrocampus avec son domaine paysager de 20 ha est le support de la formation.

ARCHITECTURE PAR MODULES DU CS TAILLE ET SOINS DES ARBRES

MODULES	MATIERES PRINCIPALES	HORAIRE
DOMAINE PROFESSIONNEL		
UC 1 : Etre capable de justifier les interventions réaliser sur les arbres d'ornement	Reconnaissance des végétaux Architecture et développement Pathologie Biologie végétale	101h
UC 2 : Etre capable de participer à la préparation d'un chantier de taille et de soins des arbres d'ornement	Législation/Réglementation : matériel et chantier Connaissances des EPI et du matériel Mécanique	48h
UC 3 : Etre capable de maîtriser les techniques d'accès et de déplacement dans l'arbre dans le respect des règles de sécurité et dans le respect du végétal	Grimpé : application en chantiers école Techniques d'accès et de déplacement Secours aux blessés dans l'arbre	343h
UC 4 : Etre capable d'exécuter dans les règles de l'art les opérations de taille et d'entretien des arbres d'ornement en respectant les règles de sécurité	Taille / Abattage : pratique et théorie Démontage : pratique et théorie Haubanage : pratique et théorie	74h
HORS REFERENTIEL	Histoire des Jardins Recherche documentaire Sauveteur Secouriste du Travail Agricole Technique de Recherche d'Emploi	29h
ACCUEIL Bilan Conseil Régional		5h

POSITIONNEMENT

Cette formation s'adresse aux Demandeurs d'Emplois inscrits à Pôle Emploi ayant une fiche de prescription validée par leurs référents, aux salariés d'entreprise ou autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle étant titulaire d'un diplôme de niveau V (CAP/BEP) au minimum et justifiant d'un an d'expérience professionnelle à temps plein au minimum (sur production de justificatifs). Pour les candidats n'ayant pas de diplôme, ils doivent justifier de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein au minimum (sur production de justificatifs).

Des tests de positionnement auront lieu en juin (tests de grimpe, entretien de motivation, tests écrits de connaissances).

EXAMEN

Le diplôme de niveau V est délivré par le Ministère de l'Agriculture après obtention de la totalité des Unités Capitalisables validés lors d'un jury permanent composé de formateurs techniques et de professionnels.

En cas d'échec à une des Unités Capitalisables, possibilité de la repasser pendant une durée de 5 ans. Passé ce délai, le bénéfice des unités acquises est alors annulé.

UC		DISCIPLINES	Epreuve de Formation	Epreuve de Rattrapage
Enseignement professionnel	1	Reconnaissance des végétaux Architecture et développement Pathologie / biologie végétale	oui	oui
	2	Législation/Réglementation Connaissances des EPI et du matériel Mécanique	oui	oui
	3	Grimpé Techniques d'accès et de déplacement Secours aux blessés dans l'arbre	oui	oui
	4	Taille / Abattage Démontage Haubanage	oui	oui

STAGES

Partie intégrante de la formation, les stages en milieu professionnel d'une durée de 12 semaines sont obligatoires.

DÉBOUCHES ET POURSUITE D'ÉTUDES

Insertion professionnelle :

- Création de sa propre activité en tant qu'Elagueur-Grimpeur
- Elagueur dans une entreprise privée ou collectivité

Poursuite d'études :

- Certificat de spécialisation
- Formation de courte durée

RÉSULTATS DE L'ÉTABLISSEMENT

2013 : 75 %

2014 : 66 %

2015 : 69 %



CFPPA de Tours-Fondettes

La Plaine - 37230 FONDETTES

Tél. : 02.47.42.02.47. e-mail : cfppa.tours@educagri.fr

site : www.tours-fondettes.educagri.fr - Facebook : Tours-Fondettes Agrocampus